BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 6. — JUILLET—AOUT 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JUILLET 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société :

760 M. le docteur De Bouis, rue Saint-Louis, 44, au Marais, présenté par M. Auguste Le Prevost.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

Bulletin monumental, XIV^e^ vol., n° 4 ; Caen, 1848, in-8.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest (à Poitiers), 4^e^ trimestre de 1847, 1^er^ trimestre de 1848.

Bulletin du Bibliophile, numéro de mai 1848.

De la part de M. Nadaud, premier président de la Cour d'appel de Grenoble :

Expilly : Discours de rentrée à la Cour de Grenoble, 15 novembre 1847, br. in-8.

Le Conseil apprend avec peine la mort de deux membres de la Société, M. *de Chateaugiron*, ancien consul de France à Nice, et M. *Émile Charre*, mort en défendant l'ordre dans les rangs de la garde nationale, le 24 juin 1848. Un article nécrologique sur M. Charre a été inséré dans le dernier numéro du Bulletin.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Registres de l'hôtel de ville de Paris, t. III; les feuilles 27 et 28 sont tirées ; l'impression sera terminée mercredi ; ce volume pourra être mis en distribution avant la fin du mois.

Vie de saint Louis, t. IV ; la feuille 13 est tirée ; les feuilles 14 à 18 sont composées.

L'Annuaire de 1849 est en composition.

M. Aug. Le Prevost renouvelle au Conseil l'assurance qu'avant la fin de cette année il donnera tous ses soins à la continuation d'*Orderic Vital*, dont l'achèvement est de la plus grande importance pour les intérêts de la Société et des études historiques.

M. le trésorier rend compte de l'état des recettes et de divers autres objets d'administration.

L'assemblée générale de la Société ayant été de nouveau empêchée le 26 juin dernier, par suite des événements politiques, le Conseil décide que la prochaine séance ordinaire, du 7 août, en tiendra lieu, que les rapports annuels y seront lus, et que les élections y seront faites. En conséquence, MM. les sociétaires seront invités à y assister, par un avis qui sera inséré dans le prochain numéro du Bulletin.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 7 AOUT 1848 (1),

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT,

EN L'ABSENCE DE M. DE BARANTE.

Le procès-verbal de la précédente séance du Conseil est lu et adopté.

M. le président présente le tome 3e et dernier des *Registres de l'hôtel de ville pendant la Fronde*, dont l'impression vient d'être terminée.

(1) Cette réunion annuelle de la Société, qui devait avoir lieu le 16 mai, puis le 26 juin, ayant été empêchée deux fois par les événements politiques, a été remise par le Conseil au 7 août. MM. les sociétaires en ont été prévenus par un avis inséré dans le dernier numéro du Bulletin.

La société reçoit les ouvrages suivants :

Histoire de Lille, par M. Victor Derode. Lille, 1848, 3 vol. in-8° ; de la part de l'auteur.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, année 1846 et 1847, 2 vol. in-8°. Poitiers, 1847-1848.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 2e trimestre de 1848.

Société académique de Saint-Quentin, 2e série, t. V, 1847, 1 vol. in-8°.

DISCOURS

De M. MAGNIN, *vice-président, remplissant les fonctions de président.*

« MESSIEURS,

« Après deux rendez-vous auxquels les malheurs publics ont apporté un empêchement insurmontable, nous voici enfin réunis et en mesure de vaquer à la tenue de notre séance générale.

« L'an dernier, un deuil de famille vous a privés d'entendre la voix de votre président. Cette année, nous avons de nouveau à regretter son absence. Je ne puis, sans un sentiment pénible, que vous comprenez et partagez tous avec moi, m'asseoir à cette place où devrait siéger l'homme éminent qui, depuis quinze ans, n'a cessé de prendre une part si active et si fraternelle aux travaux et aux succès de notre société. Aucun de nous, Messieurs, n'a oublié avec quelle supériorité de vues et d'expérience, l'historien des ducs de Bourgogne caractérisait chaque année nos publications nouvelles. Je n'ai ni le talent ni l'autorité nécessaires pour essayer de le suppléer dans ces ingénieuses et hautes appréciations des siècles passés, non plus que dans les jugements qu'il portait sur nos travaux, et qui, grâce à sa compétence si bien établie, étaient la plus flatteuse récompense de nos éditeurs et le présage de l'approbation publique. Je vais, cependant (car les circonstances où nous nous trouvons en font plus que jamais un devoir à votre bureau), indiquer dans un exposé sommaire les résultats très-satisfaisants obtenus par notre laborieuse et patriotique association, depuis la dernière assemblée générale du mois de mai 1847.

« Outre l'*Annuaire de* 1848 et le *Bulletin* redevenu mensuel, six volumes d'un intérêt varié et ne contenant (à peu de pages près) que des textes inédits, ont été publiés dans cet intervalle. Quatre de ces

volumes appartiennent au contingent de l'année dernière; les deux autres ouvrent la série des distributions que votre Conseil prépare pour la présente année. Je rappellerai, d'abord, en suivant la date de publication, le premier volume du *Journal de l'avocat Barbier*. Vous savez, Messieurs, combien jusqu'ici le règne de Louis XV était demeuré pauvre de documents originaux. On peut donc regarder comme une véritable bonne fortune la mise au jour de ces naïves et piquantes confidences, chronique peu édifiante des années 1718 à 1762. Ce journal, en effet, est un répertoire familier de tous les bruits, de toutes les anecdotes, de tous les scandales qui circulaient alors dans Paris, surtout aux environs du Palais et sur la paroisse Saint-Severin, quartiers qui, malgré le *decorum* parlementaire et la sévérité janséniste, n'étaient pas, à ce qu'il paraît, les moins fertiles en médisances ni les plus exempts de cabales. Ce recueil, d'une lecture amusante, mais qui porte malheureusement des traces trop fréquentes et trop vives du relâchement des mœurs de l'époque, est publié sans pruderie, quoiqu'avec toute la réserve requise, par M. de La Villegille. Il est impossible de lire le journal de l'avocat Barbier, sans penser à celui du fameux conseiller Pierre de Lestoile. On trouve, dans l'un et dans l'autre, une égale abondance de grands et de petits faits, d'historiettes, de boutades populaires, accompagnés des mêmes préjugés de robe, des mêmes préventions bourgeoises, des mêmes jugements étroits et passionnés. Ce n'est point là assurément la vérité historique, ayant atteint sa plénitude d'impartialité définitive; mais c'en est un des éléments et même un des éléments essentiels; car on distingue aisément, au milieu de ces propos irréfléchis et éphémères, l'aspect plus ou moins équitable sous lequel les personnages et les principaux événements du temps étaient envisagés et jugés par la classe moyenne, alors sans pouvoir dans l'État, mais bien près de s'emparer de la véritable et souveraine influence.

« Vous avez reçu ensuite, Messieurs, le second tome des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*, et j'ai l'honneur de déposer en ce moment le dernier volume de cet ouvrage sur votre bureau. Ces registres publiés sur un manuscrit des Archives nationales, par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, ne sont pas, comme le recueil qui précède, un assemblage de menus propos, de réflexions individuelles et de rumeurs plus ou moins exactes; ce sont, au contraire, toutes pièces authentiques, procès-verbaux officiels, comptes approuvés et certifiés, qui font connaître sous un jour souvent nouveau, le rôle joué pendant les troubles de la minorité de Louis XIV par l'édilité et la bourgeoisie parisiennes; c'est la

contre-partie et le contrôle utile des nombreuses confidences parlementaires et aristocratiques que nous ont faites avec tant de jactance les vaniteux héros de la Fronde.

« La *Vie de saint Louis* par Le Nain de Tillemont, dont M. de Gaulle nous a donné le premier tome l'année dernière à pareille époque, s'est accrue de deux nouveaux volumes. Cet ouvrage nous fait remonter des brigues et de la licence du XVII^e^ siècle à la forte discipline et aux sages établissements du XIII^e^ siècle, et passer de la royauté corrompue et défaillante de Louis XV à la saine et religieuse monarchie de Louis IX. Cette œuvre posthume de Le Nain de Tillemont, où tous les témoignages dignes de confiance sont analysés et fondus dans la trame un peu large d'une grave et claire narration, reçoit de l'excellente méthode de l'auteur presque l'autorité d'un document contemporain. Aujourd'hui que la modestie et l'abnégation littéraires sont des vertus presque oubliées, on aura peine à croire que cet immense travail ait été entrepris par son auteur sans aucune arrière-pensée de publication, et dans le désir unique de fournir des matériaux à un éloquent solitaire de Port-Royal, Le Maître de Saci qui, à la demande du duc de Montausier, se proposait d'écrire l'histoire de saint Louis pour l'instruction du Dauphin. Cette tâche, qui n'a malheureusement pu être accomplie par M. Le Maître, ne l'a été que d'une manière assez imparfaite, comme on sait, par Filleau de la Chaise; mais, grâce à vous, Messieurs, ce grand monument de judicieuse érudition, restitué par les soins de M. de Gaulle, subsistera pour l'honneur de l'école historique française.

« Ce serait également (si nous en devions croire Commynes et son prologue adressé à l'archevêque de Vienne) pour aider ce bon personnage à composer une éloquente histoire (« voire une histoire latine ») de Louis XI, qu'il aurait couché par écrit ses souvenirs et « envoyé, à la requeste du prélat, ce dont il s'estoit promptement souvenu et ce qu'il avoit mis par mémoire des faicts du feu roy. » Mais, sur ce point, comme sur tous ceux qui lui sont personnels, il est permis de suspecter un peu la sincérité du spirituel écrivain. On croira difficilement que l'habile conseiller de Louis XI ait composé par pure courtoisie désintéressée un pareil chef-d'œuvre de narration, de politique et de langage. Mademoiselle Dupont vient de faire suivre son excellent texte des *Mémoires* (texte vraiment critique et, dans ma conviction, définitif), par un troisième volume rempli de pièces justificatives, presque toutes inédites et d'une extrême importance. Enfin elle a réuni dans une savante notice sur Philippe de Commynes, plusieurs particularités aussi imprévues qu'intéres-

santes, et qui font beaucoup plus d'honneur, à dire le vrai, aux ingénieuses investigations de votre habile éditeur, qu'aux mœurs et à la probité du célèbre historien.

« Telles sont, Messieurs, les richesses nouvelles que la Société de l'Histoire de France à mises, cette année, à la disposition de ses membres, et qu'elle présente aux amis de l'histoire nationale. M. le secrétaire va vous faire connaître avec détails les travaux dont votre Conseil a décidé l'exécution, et celles de nos grandes publications commencées que nous avons l'espoir fondé de voir achevées dans un bref délai. Parmi celles-ci, je citerai l'*Histoire d'Orderic Vital*, et les *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. Vous apprendrez avec satisfaction, Messieurs, que le peu qui reste à imprimer du cinquième et dernier volume de cette épopée, à la fois merveilleuse et réelle, sera mis sous presse avant la fin de l'année courante.

« Quant à la situation matérielle et financière de la Société, vous verrez par le rapport de MM. les censeurs, que, malgré les embarras momentanés survenus dans un grand nombre de fortunes, votre trésorier a éprouvé moins de difficultés qu'on n'en pouvait craindre, dans le recouvrement de l'impôt volontaire qui constitue votre budget scientifique. Je n'en exhorte pas moins vivement ceux de nos confrères qui seraient en retard à acquiter le plus promptement possible leur cotisation. Il importe pour bien des motifs que la Société ne ralentisse pas ses impressions, d'abord dans un intérêt littéraire, puis aussi pour ne pas diminuer la part de salaires qu'il nous est permis de fournir aux ouvriers honnêtes, restés fidèles à l'atelier. En effet, Messieurs, la Société de l'Histoire de France ne laisse pas d'avoir dans l'ordre même économique et matériel une assez grande importance. Depuis sa fondation, en 1834, elle a publié douze volumes d'Annuaires, qui sont pour l'étude de notre histoire, comme l'a fort bien dit, l'année dernière, M. Taillandier, ce que les annuaires du bureau des longitudes sont pour les études de physique et d'astronomie. De plus, sans parler de son Bulletin, elle a fait imprimer quarante et un volumes grand in-8°, d'une exécution élégante et sévère, et d'une correction de texte vraiment digne des meilleurs temps de la typographie. Eh bien, savez-vous quelle somme ces travaux, qui honorent les presses françaises, ont fait entrer dans les caisses de l'industrie? près de 131,000 fr.

« Non, Messieurs, nous n'arrêterons pas, nous ne ralentirons même pas nos publications. Au milieu de cette fièvre d'association, qui fait surgir chaque jour au milieu de nous tant de sociétés diverses, en est-il une seule, je le demande, qui soit plus véritablement

nationale que la nôtre? Est-ce au moment où l'Europe attache plus que jamais ses regards sur notre pays, est-ce lorsque la France travaille à ajouter d'une main ferme et sage (nous l'espérons), de nouvelles pages à ses annales, que nous pourrions nous refroidir dans l'accomplissement de la mission que nous nous sommes donnée, mission si patriotique et si française? Non, Messieurs, et puisque j'ai fait une involontaire allusion au temps présent, permettez-moi de compléter ma pensée et de souhaiter, en finissant, que ces pages futures dont je parlais, et qu'une courageuse et ardente génération s'apprête à remplir, soient aussi glorieuses, et, en somme, aussi pures, que celles que nos pères et nos devanciers nous ont léguées comme titre d'honneur, et comme but de suprême émulation.»

RAPPORT

Sur les travaux de la Société de l'Histoire de France, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1847, *jusqu'à ce jour,*

PAR LE SECRÉTAIRE, M. J. DESNOYERS.

MESSIEURS,

En présence des grands événements politiques qui, depuis plusieurs mois, troublent et agitent tous les esprits, les paisibles études de la Société de l'Histoire de France s'effacent et disparaissent. La grandeur des faits actuels laisse à peine à vos travaux une place bien obscure dans l'ombre de cet immense tableau de l'Europe préparant à l'état social contemporain un renouvellement aussi complet, et aux historiens futurs des sujets de recherches rendues bien difficiles par la prodigieuse abondance des matériaux, par la diversité des intérêts et des passions, et par la manifestation de tant d'opinions contradictoires.

Comme toutes les études d'érudition auxquelles le recueillement, les loisirs et la liberté de l'esprit sont nécessaires, vos travaux ont dû subir, dans leur sphère modeste et restreinte, l'influence de la révolution politique qui s'est récemment accomplie.

Durant ses premières années, la Société de l'Histoire de France eut à lutter contre les distractions et l'indifférence de la doctrine des intérêts matériels; aujourd'hui elle doit craindre d'être en partie amoindrie et oubliée par l'effet des préoccupations d'une ardente et

active politique et des intérêts les plus sérieux, les plus chers de la patrie et de l'ordre public.

Néanmoins, ce contre-coup inévitable n'a point encore exercé d'influence trop fâcheuse sur la marche de vos publications; et si une prudence que vous approuverez sans doute, Messieurs, a dû suspendre momentanément l'impression d'ouvrages dont il n'avait point encore paru de volumes, toutes vos ressources, du moins, ont été concentrées sur l'achèvement d'autres travaux commencés depuis plus longtemps. Grâce à une mesure dont vous avez pu déjà apprécier la convenance et qui n'a point été réalisée sans difficultés, votre Conseil administratif est enfin parvenu à disposer d'un plus grand nombre de matériaux que ses finances ou les nécessités de l'imprimerie ne permettaient d'en publier chaque année. Si jusqu'ici nous n'avons pu encore vous offrir l'ensemble des publications de l'exercice de 1848, il faut presque uniquement l'attribuer aux embarras de la crise générale, dont l'imprimerie a eu à subir sa forte part. En effet, les manuscrits des volumes destinés à cette livraison sont depuis longtemps sous presse, et l'impression de plusieurs touche à sa fin.

Depuis votre dernière assemblée générale, trois volumes vous ont été distribués sur l'exercice de 1847, savoir :

Le tome second de la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, édité par M. de Gaulle et dont le tome premier avait paru en 1846.

Le tome second des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*, édités par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, et dont le tome premier remonte à la même année.

Le tome troisième et dernier des *Mémoires de Philippe de Commynes*, édités par M^lle^ Dupont, et dont les deux premiers ont été mis au jour en 1840 et en 1843.

Antérieurement, vous aviez reçu, pour le même exercice, le premier volume du *Journal du règne de Louis XV*, par Barbier, édité par M. de La Villegille.

Des publications destinées à représenter la souscription de l'année 1848, vous n'avez encore reçu qu'un seul volume, le troisième de la *Vie de saint Louis*.

Tous ces ouvrages vous sont, Messieurs, parfaitement connus; la voix de votre illustre président dont nous regrettons tous vivement l'absence et qui a toujours pris un profond intérêt à vos travaux, celle du vice-président qui le remplace dignement aujourd'hui, vous en ont exposé le caractère et les divers mérites. Vous avez pu apprécier non-seulement les motifs qui ont déterminé les choix

du Conseil, mais encore la méthode consciencieuse qui a présidé au travail des éditeurs.

Vous vous rappelez, Messieurs, que le dernier volume des *Mémoires de Commynes*, dont l'impression était depuis trop longtemps sans doute interrompue, a justifié ces retards et l'impatience du public, par le choix des pièces pour la plupart inédites qui composent ce troisième volume. Quarante de ces documents servent de commentaires à la notice sur Philippe de Commynes, publiée en même temps, mais à part, comme devant être placée en tête du premier volume, et qui est, sans nul doute, la notice sur cet historien la plus complète et la plus conforme aux sources originales. Cinquante-cinq autres documents servent de preuves aux mémoires mêmes. Quoique fort importants, ils diffèrent pour la plupart de ceux recueillis par Lenglet Dufresnoy dans son édition de Commynes (1), dont elles font le mérite principal. Réimprimer celles-ci intégralement c'eût été dépasser beaucoup le nombre de volumes assignés par le Conseil à cette publication. Mais du moins, après tant d'autres éditions de cet excellent historien, celle de la Société aura le grand mérite de reproduire le texte de Commynes aussi conforme que possible à la rédaction primitive de l'auteur, et de l'éclairer par les notes nombreuses dont Mlle Dupont l'a enrichie.

Vous vous rappelez aussi, Messieurs, que les parties déjà connues de la *Vie de saint Louis*, ont pleinement confirmé l'opinion favorable qui avait déterminé le Conseil à se départir à l'égard de cet ouvrage inédit de Le Nain de Tillemont de sa règle habituelle qui consiste à ne publier que des documents originaux. Elles ne motivaient pas moins l'opinion plus favorable encore qui a été exprimée sur cette publication par les juges les plus compétents. Le troisième volume de ce livre fondamental pour l'histoire du XIIIe siècle s'arrête à l'année 1253 ; il comprend une partie des luttes de la papauté et de Frédéric II, et le récit de la première croisade de saint Louis en 1248. Trois volumes compléteront cet ouvrage; le quatrième est sous presse; la suite du manuscrit est entièrement préparée, et M. de Gaulle, qui a apporté un zèle si éclairé et si dévoué à ce travail, est tout prêt à en suivre, sans aucun retard, la publication.

Outre ce quatrième volume de la *Vie de saint Louis*, le troisième et dernier des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde* est à la veille d'être terminé, et l'impression du cinquième volume des *Procès de Jeanne d'Arc* est fort avancée. Il ne manque

(1) 4 vol. in-4°, 1747.

plus que quelques feuilles au premier de ces ouvrages dont l'intérêt souvent dramatique et les détails en partie inconnus jusqu'alors acquièrent un prix nouveau, si on les compare aux vives et ardentes agitations dont les mêmes lieux ont été récemment le théâtre, dans des intérêts bien autrement graves que ceux de la Fronde. Quant au 5e volume *des Procès de Jeanne d'Arc,* une introduction, ainsi que des tables chronologiques et méthodiques, très-impatiemment attendues, compléteront ce recueil précieux de tous les documents authentiques et de tous les récits contemporains relatifs à Jeanne d'Arc.

Deux autres ouvrages restent encore à terminer, savoir : l'*Histoire ecclésiastique de Normandie et d'Angleterre,* par Orderic Vital, qui doit avoir cinq volumes et dont le troisième a paru en 1845. M. Auguste Le Prevost, plusieurs fois, et tout récemment encore, a donné au Conseil l'espoir de la terminaison prochaine de cet ouvrage important.

Du *Journal du règne de Louis XV par l'avocat Barbier,* il reste aussi à publier deux volumes. M. de La Villegille espère les achever dans le cours de l'année prochaine. Le succès obtenu par le tome premier doit faire désirer que ces piquants récits des intrigues de la cour, du palais et de la ville pendant le XVIIIe siècle, jugés au point de vue de la bourgeoisie, ne restent pas trop longtemps interrompus.

Je dois encore vous rappeler, Messieurs, mais sans détails, car ils vous sont connus par les précédents rapports, que les travaux préparatoires de quelques autres ouvrages de longue haleine, dont l'impression a été décidée par le Conseil, sont activement poursuivis et que plusieurs même attendent leur tour d'impression. Je me bornerai à vous signaler ceux dont la publication semble le plus assurée :

Les *OEuvres historiques de Suger,* confiées aux soins de M. l'abbé Arnaud;

Les *Mémoires inédits de Thomas Bazin sur les règnes de Charles VII et de Louis XI,* préparés par M. Quicherat;

Les *Chroniques et autres documents originaux relatifs à l'histoire des comtes d'Anjou et de Touraine,* rassemblés, annotés et en partie traduits par MM. Marchegay et Salmon, archivistes d'Angers et de Tours;

Les *Carnets de Mazarin,* qui devront aux soins de M. Ravenel une publicité bien impatiemment attendue;

Les *Mémoires inédits de Beauvais-Nangis,* sur les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, dont M. Monmerqué vous a déjà communiqué d'intéressants fragments;

Un *Glossaire de l'ancienne langue romane des provinces du nord*

de la France, auquel travaillent depuis plusieurs années MM. Guessard et J. Pasquet.

Un autre recueil dont la publication n'a été décidée par le Conseil que postérieurement à tous ceux dont je viens de vous rappeler les titres, et qui cependant les eût en partie précédés, est celui des *Mazarinades* : projet longtemps mûri, médité, préparé de longue main par M. Moreau, présenté au Conseil, modifié et enfin définitivement accepté depuis votre dernière assemblée, sous une forme un peu différente de celle qu'avait d'abord adoptée l'auteur. Au lieu de se borner, ainsi que le proposait M. Moreau, à une simple bibliographie critique de ces innombrables pamphlets, inspirés par les troubles de la Fronde, le Conseil a cru devoir ajouter, en vue de rentrer davantage dans le caractère habituel de vos publications, un choix sévère de ces pièces, propre à donner l'idée la plus complète de leurs caractères très-différents.

Ce recueil portera le titre général de *Mazarinades;* il sera composé de cinq volumes. Les pièces originales les plus remarquables par la valeur historique ou par le style piquant et satirique de la rédaction, par le mérite de leurs auteurs ou par la célébrité dont elles ont joui, seront publiées, soit en totalité, soit en extraits, et formeront une première partie en trois volumes sous le titre de *Choix de Mazarinades*. Ce choix est presque entièrement fait, et a été soumis depuis plusieurs mois à l'examen du commissaire responsable, M. Ravenel.

La seconde partie, composée de deux volumes, portera le titre de *Bibliographie critique des Mazarinades*. Les titres de toutes ces pièces, au nombre d'environ cinq mille, sont, autant que possible, disposés par ordre alphabétique, et accompagnés de courtes analyses indiquant sommairement la date et l'auteur, le sujet et la couleur politique du pamphlet. Cette seconde partie la plus neuve, la plus originale, celle qui a véritablement exigé des recherches persévérantes, laborieuses, et un travail de critique difficile, est entièrement terminée et devra paraître la première.

Le manuscrit de cet ouvrage, soigneusement examiné par le comité de publication, était depuis quelques mois déjà à l'imprimerie; plusieurs feuilles étaient composées, lorsque les derniers événements politiques ont déterminé le Conseil à en suspendre momentanément la publication. Guidé par un sentiment d'extrême prudence que vous approuverez, Messieurs, votre Conseil administratif a été d'avis de reporter, jusqu'à nouvel ordre, toutes les ressources de la Société sur les ouvrages qui ne sont point encore terminés et dont il a paru plus anciennement quelques volumes.

L'introduction de la *Bibliographie des Mazarinades*, imprimée, en partie, il y a quelques mois, dans une Revue périodique, a donné l'idée la plus favorable de cet ouvrage qui aura certainement du succès, et dont nous devons désirer voir l'impression reprise le plus promptement possible.

Parmi les nombreux sujets de publications proposés pendant ces dernières années et qui étaient restés jusqu'alors à l'état de projets plus ou moins incertains, il en est deux à l'égard desquels, depuis votre dernière assemblée générale, il a été pris une décision à peu près définitive.

Le premier, dont le dessein avait été depuis longtemps indiqué au Conseil par M. Guérard, consiste en un *Choix d'extraits de Chroniques du moyen âge*, en ce qu'elles ont de vraiment original. Cette collection, dans laquelle entrera comme complément de Grégoire de Tours, la partie originale de Frédegaire, dont la publication isolée avait été déjà proposée par M. Taranne, ne devra pas former moins de cinq à six volumes. Elle a été adoptée en principe; M. Guérard s'entendra avec le comité de publication dont il est président, pour fixer un plan définitif et arrêter le choix des chroniques qui devront en faire partie.

Le second ouvrage qui n'avait pas été moins favorablement accueilli est un recueil des *Lettres de M^me^ de Maintenon*. Depuis longtemps le Conseil était instruit que M. de Noailles avait rassemblé les matériaux et formé le projet d'une nouvelle édition de cette correspondance qui, sans compter le mérite littéraire, présente sous un jour particulier le tableau le plus fidèle de la dernière période du règne de Louis XIV. Vous savez, Messieurs, combien les éditions antérieures étaient infidèles et incomplètes. M. de Noailles, qui déjà possédait un grand nombre de lettres inédites de M^me^ de Maintenon, conservées dans les archives de Mouchy, propriété commune de sa famille, avait consulté et fait en partie copier la plupart des autres originaux de cette correspondance conservés dans les dépôts publics. Il avait étudié, pour son histoire de M^me^ de Maintenon et de Saint-Cyr, tous les documents propres à faciliter la meilleure exécution possible de cet important recueil. On ne pouvait donc trouver d'éditeur plus heureusement préparé, aussi, le Conseil s'est-il empressé d'accueillir la proposition qui lui fut faite, à ce sujet, au nom de M. de Noailles, par M. Ch. Lenormant.

Toutefois, l'étendue de l'ouvrage, qui ne formerait pas moins de neuf ou dix volumes et ne serait publié que dans l'intervalle de plusieurs années, devra subir, au même titre que les *Mazarinades*, et plus nécessairement encore, puisque l'impression n'en était pas

commencée, la suspension provisoire que les circonstances actuelles ont forcé le Conseil de décider. Il en sera de même de plusieurs autres projets de publications dont l'utilité avait été reconnue et dont l'impression avait été presque décidée en principe, mais qui exigent encore le dépôt des manuscrits et l'exposé des plans définitifs.

Tels sont les *Comptes de l'argenterie des Rois de France*, et plus particulièrement le compte de l'un des trésoriers du roi Jean, Étienne de La Fontaine; publication vraiment neuve et originale dont M. Doüet d'Arcq, qui s'en occupe depuis plusieurs années, a fait connaître au Conseil toute l'importance historique.

Tels sont encore les *Memoires inédits de Lamothe-Goulas, sur la cour de Gaston d'Orléans*. Ils ont été, l'an dernier, de la part de M. Monmerqué, qui en a le premier constaté la valeur historique et littéraire et le piquant intérêt, l'objet d'une communication que vous n'avez point oubliée. Le nouveau fragment dont vous entendrez aujourd'hui la lecture, confirmera certainement l'opinion très-favorable que vous en avez conçue et il ne pourra rester aucune incertitude sur l'approbation de cet ouvrage, par le Conseil, dès qu'il aura subi la forme habituelle d'une proposition plus définitive.

Je me bornerai enfin à vous rappeler les *Mémoires* pareillement inédits de *Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix sous Louis XIV. Ils ont été auprès du Conseil le sujet de diverses propositions qui n'ont pu être encore suffisamment examinées. Deux manuscrits très-différents de ces mémoires ont été mis, avec un obligeant empressement, à la disposition de la Société; l'un par M. le docteur Long de Die, l'autre par M. J. de Cosnac, descendant de l'archevêque d'Aix. Il n'a point encore été pris de détermination à cet égard, et il est peu probable que la question soit prochainement résolue.

Vous voyez, Messieurs, que jamais peut-être la Société de l'Histoire de France n'eut à sa disposition un plus grand nombre de matériaux précieux, et en partie préparés pour des publications plus ou moins rapprochées. Non-seulement, les volumes qui doivent être distribués pour compléter la livraison de 1848, savoir : le troisième et dernier volume des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde* et le quatrième de la *Vie de saint Louis* sont presque entièrement terminés, mais encore la livraison de 1849 et même celle de 1850 sont, dès actuellement, assurées par le cinquième et dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc;* par la continuation de la *Vie de saint Louis* (tomes V et VI), par celle d'*Orderic Vital* (tomes IV et V), par la suite du *Journal de Bar-*

bier (tomes II et III), et s'il était nécessaire, par la *Bibliographie des Mazarinades*, dont l'impression pourra être immédiatement reprise, dès que le Conseil en reconnaîtra l'utilité et la possibilité.

Conservons donc, Messieurs, sympathie et confiance dans l'avenir de notre pacifique association; jamais l'influence de cette Société ne fut plus utile que dans un moment où le zèle individuel doit s'attiédir de plus en plus, où les études sérieuses font généralement et presque nécessairement place à la vie active du citoyen, et à la polémique ardente et passagère de la presse contemporaine. Des jours moins agités renaîtront, et vous aurez contribué, pour votre faible part, à conserver la tradition des bonnes doctrines et de l'érudition historique. Sans doute, pendant que nos recherches embrassent les temps passés de notre patrie, tous les regards, toutes les espérances se portent sur un avenir encore incertain. Mais n'oublions pas que si l'appréciation des événements contemporains n'est pas de son ressort, la Société de l'Histoire de France recueille dans les enseignements du passé des leçons, des modèles et des jugements, de même que les événements contemporains eux-mêmes, nous offrent les éléments d'une appréciation plus sûre des événements depuis longtemps accomplis.

Nous ne devons pas non plus oublier que, si le but de cette association est de chercher à éclairer l'histoire du passé, un jour viendra aussi pour l'impartiale histoire de juger notre époque, alors que les passions du moment, que les intérêts contemporains seront éteints et anéantis. C'est l'histoire qui assignera à chacun sa part et fera justice des illusions ; c'est elle qui enregistrera et honorera les véritables gloires de la patrie; c'est elle qui aura des couronnes pour le dévouement au pays, pour le respect des droits sacrés et imprescriptibles de l'humanité; pour l'accomplissement trop souvent pénible des devoirs du citoyen, pour le courage civil, non moins difficile et non moins méritant; c'est elle qui tiendra compte des véritables progrès introduits dans l'état social par chaque période nouvelle de révolution ; c'est elle, enfin, qui, dans son impartiale justice, aura des condamnations sévères pour la corruption des consciences, et pour les aveuglements de l'ambition ou de l'égoïsme.

RAPPORT

Sur le mouvement des fonds pendant l'exercice de l'année 1847,

PAR MM. LES CENSEURS, AM. BOUVIER ET HOUEL.

Messieurs, vous avez pris pour devise la vérité, lorsque vous avez fondé une Société, dont le but est de publier des documents originaux sur l'histoire de France ; lorsque, dans vos statuts, vous avez fondé une censure chargée d'examiner des comptes, c'est encore la vérité que vous avez invoquée; tout notre exorde consiste donc à dire que, pour remplir vos vues constantes, nous allons vous parler vrai.

Nous n'avons pas eu d'année plus prospère que 1847 : le nombre des sociétaires qui, en 1845, était de 415, en 1846 de 418, s'est élevé, dans la période dont nous vous entretenons, à 429. Vous allez en voir les conséquences.

Votre comptabilité étant tenue avec un ordre qu'aucun établissement analogue ne doit surpasser, honoraires, gages, loyers, acquits de mandats, brochages, annonces, quittances, commissions, tout a pu facilement être vérifié, et l'a été. Voici même le sommaire de l'état des recettes et dépenses pendant l'exercice 1847 :

RECETTES.

Chapitre Ier. — On a encaissé 405 mandats de cette année.....	12,150 fr.	»
— 38 autres, arriérés de 1843 à 1846.	1,140	»
Total.....	13,290	»

C'est-à-dire 2,220 fr. plus que l'année précédente.

Chapitre II. — Nous avons reçu du ministère de l'instruction publique et de MM. Renouard, Dumoulin, Barthès, Franck, Durand et autres, pour placement de nos publications.....	6,093 fr. 47 c.
Pour éviter ici d'autres détails, consignés dans le compte rendu de M. le trésorier, annexé à ce rapport, la totalité de la recette est de.....	20,097 fr. 76 c.

Chiffre que nous n'avons pas atteint depuis la fondation de la Société.

DÉPENSES.

Chapitre Ier. — Il a été payé à MM. Crapelet et Lahure, pour frais d'impression.	13,285 fr.	»
A M. Renouard, pour brochage, etc.	848	65 c.
Chapitre II. — A divers, pour honoraires du Bulletin, de l'Annuaire de 1847, et pour solde d'années antérieures.	3,287	50
Chapitre III. — A divers, pour frais de recette, distribution des imprimés, écritures, etc.	1,303	31
Total.....	18,724	46

En sorte que, si vous déduisez la dépense de la recette, il reste en caisse une somme de..... 1,373 fr. 30 c. en avance sur l'année 1848.

Décharge doit donc être donnée aux comptables.

De plus, il est utile de constater que vous aviez en magasin :

8882 volumes, papier ordinaire;
138 — papier vélin;
424 — en Bulletins;
3464 — en Annuaires.

Les censeurs n'ont pu qu'approuver les radiations faites de quelques noms, faute d'acquit de la contribution annuelle, après des avertissements réitérés.

On ne peut également que féliciter le comité sur le choix consciencieux des ouvrages à livrer à la publication.

La restriction dans le tirage des exemplaires est sur le point d'arriver à un état normal.

Il vous est sans doute agréable d'avoir à remercier ceux de nos membres correspondants qui ont augmenté votre bibliothèque. En effet, quatre-vingts ouvrages, formant à peu près cent volumes, vous ont été envoyés.

On a rendu un compte intéressant de la bibliographie historique de plusieurs documents inédits.

Quelques-uns de vos membres se sont occupés de préparer des publications curieuses, que vous seriez flattés d'ordonner par la suite.

Si des départements ont fait quelques découvertes numismatiques ou archéologiques, vous avez été au courant de ces preuves de l'histoire et vous les avez consignées.

Mais, comme nous vous l'avons déjà dit, des censeurs sont, pour ainsi dire, gênés quand ils n'ont à faire que des compliments; nous avons dû chercher s'il n'y avait pas quelques observations critiques

à faire aussi, et nous affirmons que nous n'en avons pas trouvé d'autres que les suivantes : Nous avons demandé si l'on ne pourrait pas obtenir du gouvernement un local qui nous exemptât de payer un loyer pour les volumes qui composent nos publications en magasin; si l'on ne peut pas mettre encore plus de régularité dans l'envoi du Bulletin; si les publications commencées en 1841, ou antérieurement, ne devraient pas être terminées en 1848. Enfin, M. le président du comité des fonds, ayant bien voulu nous donner un aperçu de notre position financière, même jusqu'au 1er mai prochain, nous avons cru qu'il fallait recouvrer le montant des cotisations non encaissées et mettre de l'insistance à cet égard.

Excepté cela, Messieurs, nous le répétons, il n'y a que des éloges à consigner; et nous croyons plus que jamais que la Société peut rester fidèle à son institution comme à ses précédents; elle peut montrer ses règlements et ses actes à tous ceux qui aiment à voir l'histoire appuyée sur une sage indépendance.

Nous vous demandons, Messieurs, de déclarer bons et valables les comptes de M. le trésorier, et de lui en donner décharge pour l'exercice de 1847.

Les censeurs : Am. Bouvier et Houel, *rapporteur.*

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

Compte rendu des recettes et dépenses faites pour la Société pendant l'année 1847.

RECETTES.

Reste en caisse de 1846..... 714f.29c.

Cotisations.

1	de 1843.....	30 f.	»		
3	de 1844.....	90	»		
4	de 1845.....	120	»	13,290	»
30	de 1846.....	900	»		
405	de 1847.....	12,150	»		
443					

Vente d'ouvrages.

2	mandats sur le ministre de l'instruction publique.....	2,220	»		
1	*id.* sur la Bibliothèque nationale.	96	»		
2	*id.* sur M. Renouard.....	1,393	77		
24	*id.* sur M. Dumoulin.....	900	»	6,093	47
9	*id.* sur M. Barthès.....	215	50		
8	*id.* sur M. Franck.....	64	50		
4	*id.* sur M. Durand.....	126	»		
32	*id.* sur divers.....	1,077	70		
82				20,097	76

20

DÉPENSES.

Impressions.

A M. Crapelet, pour divers mémoires..	13,285 f.	»	14,133	65
A M. Renouard, pour brochage, etc...	848	65 c.		

Honoraires.

Février.	4.	A M. de Gaulle, pour la vie de St. Louis, t. I.	500	»	
	23.	A M. Quicherat, pour le procès de Jeanne d'Arc, t. IV.....	500	»	
Mai.	7.	A. M. de Gaulle, pour le Bulletin.....	100	»	
Juin.	11.	A M. Douët d'Arcq, pr les Registres de l'hôtel de ville, t. II	500	»	
Juillet.	20.	A M. de Gaulle, pour la Vie de saint Louis, t. II.....	500	»	
Août.	18.	A M. de La Villegille, pour le Journal de Barbier, t. I.....	500	»	4,590 84
Septembre.	24.	A M. de Gaulle pour l'Annuaire 1848. ...	24	»	
Décembre.	1.	A M. Guerard, pr *id.*.	181	50	
		A M. Duchesne aîné, pour *id.*	105	»	
		A M. Marion, pr *id.*...	177	»	
		A M. de Gaulle, pour le Bulletin.....	200	»	
		A divers, pour frais de recettes.....	220	35	
		A divers, pour distribution du Bulletin..	231	76	
		A divers, pr écritures, menues dépenses, etc.	851	20	
					18,724 46

RÉSUMÉ.

La recette est de.....	20,097 76
La dépense est de.....	18,724 46
Reste en caisse.....	1,373 30

Certifié véritable le présent compte, d'où résulte un encaisse

de mille trois cent soixante-treize francs trente centimes, dont le trésorier reste chargé sur le compte de l'année 1848.

Paris, le 20 février 1848.

DUCHESNE aîné.

VU ET VÉRIFIÉ :

Le Président du Comité des fonds,

ALFRED DE ROISSY.

M. Victor Le Clerc lit l'extrait d'une notice inédite sur l'histoire, la composition, les travaux des chapitres généraux des ordres religieux en France au XIII^e^ siècle (1).

M. Monmerqué lit un nouveau fragment des Mémoires inédits de La Motte-Goulas.

FRAGMENTS

DES MÉMOIRES DE LAMOTTE-GOULAS,

Lus par M. Monmerqué dans la séance annuelle de la Société de l'Histoire de France.

.....« N'est-ce point abuser de votre patience que de vous faire lire ainsi cinquante chapitres tout d'une haleine, parmi lesquels il y en a d'assez longs et dont les matières n'étant guère importantes, et pouvant être ennuyeuses, à cause qu'elles ne regardent que ma personne et ma pauvre fortune, sont pour vous dégouster de mon travail et de mon récit, que je nomme aussi mon présent, vous l'ayant dédié et offert (2). D'ailleurs quand j'ai écrit *le bruit court, l'on dist, l'on croit, l'on a creu,* ces termes qui rendent douteuse ma narration, et les choses que je traite incertaines, ne vous rebutteront-ils point de mes nouvelles, et ne vous sembleront-elles point des fables? Certes, s'il y a quelque peu de la *Gazette*, il y en a plus des bons originaux de la cour, et s'il s'en trouve de véreuses, comme l'on dist, il s'y en trouvera de saines et accompagnées de circonstances qui méritent que l'on y fasse réflexion, et que l'on ne verra pas peut estre dans les écrits de ceux qui veulent passer pour mieux informés. Enfin, considerez que ce n'est ici ni histoire, ni mémoires, ni commentaires; c'est une conversation de deux personnes qui se fient l'une de l'autre, de l'oncle et du neveu qui s'entretiennent, l'après souppé. Vous êtes dans le fauteuil, près du lit de repos de la salle de La Motte, et moy assis sur ce petit lit, appuyé sur un carreau, sans cérémonie, dans la dernière familiarité.

(1) Cet important Mémoire étant destiné au tome XXI de l'*Histoire littéraire de France*, nous avons le regret de ne pouvoir en enrichir le Bulletin de la Société.

(2) Goulas adresse ses Mémoires à M. Malo, conseiller au parlement de Paris, son neveu.

Je vous conte ce que j'ai veu et ouy dire, et vous escoutez celuy que vous estimez digne de créance. Je ne suis pas assez habile pour faire l'histoire; je n'ay pas eu des employs pour faire des commentaires; je ne me suis pas trouvé en place pour dresser des mémoires, et quand j'aurois eu de la nature les beaux talents, j'auroys servy dans de grandes charges, j'aurois agi dans les plus importantes affaires, me voicy trop vieux pour prendre beaucoup de peine : il ne me faut que du repos. Je suis ennemy de toutte contrainte et l'amant de la liberté. Je ne sçauroys plus méditer sur les matières, et me distiller le cerveau pour faire dire de belles et bonnes choses à un capitaine, ou à un ministre. Ainsi vous considererez, s'il vous plaist, que je me présente à vous aujourd'huy, comme en deshabillé, en robbe de chambre, en bonnet de nuit, et que s'il y a des faultes dans ce long narré, et je ne doubte point qu'il ne s'y en trouve beaucoup, vous excuserez le bonhomme. Il est vray que j'ay eu le dessein d'escrire l'histoire de la Regence, nonobstant mon incapacité, et d'imiter Tacite en cette rencontre, et vous en trouverez le premier livre parmi mes papiers, qui finist à l'année 1644, c'est-à-dire que cet avorton mourust dès qu'il fust né, et que ma temerité perdit sa cause au tribunal de ma conscience : il y fust dit que je n'avois point assez de force pour un grand ouvrage et qu'il n'y avoit point de competence entre Tacite et moy, non plus qu'entre cet ambassadeur qui faisoit cérémonie avec le Pape et Sa Sainteté. C'est la raison pourquoy j'ai escrit ma vie, c'est-à-dire ce que j'ai veu et ouy dire de mon tems, et sans presque point d'attention, à mesure que je me suis souvenu, et j'ay trouvé les matieres dans quelques lettres de mes amis et certaines feuilles brouillées dans mon cabinet.....

« Mais ne m'écarté-je pas trop de mon sujet, si c'est de mes amis que j'ay entrepris de vous parler, affin de vous faire cognoistre d'où j'ay tiré mes nouvelles?.....Comme je n'ai pas esté ministre pour sçavoir les affaires de mon tems, il m'a fallu puiser dans certaines sources qui n'estoient point sur mon fonds la pluspart de ce que je vous ay dit, et ces sources estoient mes amis qui avoient part au ministere, et feu M. Goulas, m'ayant appris que nostre maistre est nostre premier amy, mesme Monseigneur (1) s'estant comporté avec nous, dans le particulier, en véritable amy, et nous appelant quelquefois *ses amez et feaux*, je le mettray le premier et à la teste de ceux que j'ay plus cherement aymez et honorez et dont j'ay tiré mes nouvelles.

« Il s'abaissoit volontiers avec les siens.....et parce qu'il estoit naturellement grand parleur, il leur contoit volontiers ce qu'il

(1) Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

avoit fait, ce qu'il avoit veu, les intrigues dans lesquelles il s'estoit rencontré et il finissoit souvent son discours par ce demi-vers de Virgile ....., *et quorum pars magna fui*. Cette source est une des meilleures; elle est claire, nette et saine ; elle passera dans tous pays, dans la cour et dans la ville.

« Après mon maistre... je mets ce même M. Goulas (1).... mon second père... qui m'ouvroit son cœur, qui n'avoit rien de réservé pour moy, ou peu de chose. Il... sçavoit des nouvelles du grand monde, et dans le tems qu'il estoit bien avec son maistre et portoit le faix de ses affaires, et dans les autres tems parce qu'il sçavoit le secret des gens de la maison... car en s'adressant à luy pour avoir ses conseils sur leur conduitte, ils lui donnoient part de ce qu'ils découvroient... S'il ne s'est pas découvert à moy dans le tems qu'il ne falloit pas divulguer les choses, il ne m'a rien caché depuis, non pas mesme les moindres circonstances, et cela dès l'année 1626 .. jusques en 1660 que nous avons perdu nostre maistre.....

« Toutte l'affaire de Languedoc, l'embarquement de M. de Montmorency, ses desseins, ses résolutions, ses doubtes, son desespoir, se voyant surpris et trompé, m'ont été déchiffrez plusieurs fois par MM. d'Elbene, oncle et neveu, car j'avois acquis l'amitié du bonhomme, autant par son inclination que par mes soins, et je n'avois garde de ne pas répondre aux avances d'une personne de ce mérite, qui avoit touiours été en grande réputation à la cour et pour sa bravoure et pour sa sagesse, et qui me pouvoit beaucoup esclairer et servir dans le chemin de ma fortune. Il avoit été un des confidens de Henri IV, et ce grand prince avoit commencé de l'aimer lorsqu'il le vist rapporter percé de quatre ou cinq coups de mousquets et de piques, à l'attaque du ravelin d'Amiens, lorsque Hernand Teillo, qui l'avoit surpris et le deffendoit, fust tué....

« J'avois lié amitié très estroite avec M. de Chabot, depuis duc de Rohan, lequel estoit fort considéré et carressé de Monseigneur, et comme il ne bougeoit de chez madame la princesse, où se trouvoit souvent madame d'Aiguillon, il me faisoit le plan de cette société et des intérêts de ceux qui y estoient admis et c'estoit l'eslite de la cour. Il apprenoit là mille choses, par le moyen des dames, des nouvelles de chez le roy et de chez la reyne, qui faisoient la matière de nos entretiens.....

« J'ay encore eu grande habitude avec M. de La Feuillade l'aisné, l'un des plus accomplis et plus agréables hommes de France (2)....

(1) Secrétaire des commandements de Gaston; il était cousin germain de l'auteur des Mémoires.

(2) Léon d'Aubusson, comte de La Feuillade, frère aîné du maréchal.

Son Altesse Royale le traita à merveilles, l'appella dans ses plaisirs, et témoigna tant d'inclination pour sa personne, que toutte nostre faveur en eust l'allarme..... Il sembloit que la nature l'eust fait exprès pour notre maistre. Il avoit l'esprit vif et présent, l'imagination belle et grande, la plus féconde en jolies choses qu'il est possible; une facilité de parler admirable, une délicatesse dans son expression qui lui estoit toute particulière; un air plaisant, une raillerie continuelle, et fine s'il en fust jamais.... Au sortir de chez Monseigneur il passoit au Palais-Royal, chez M. le cardinal, chez la reyne, chez les ministres..... Jamais homme ne battist tant de pays pour apprendre ce qui se passoit et s'en prévaloir..... Il s'ouvroit entièrement à moy et me confioit la meilleure partie de ce qui venoit à sa cognoissance; mais il me peignoit si plaisamment la jalousie que M. de la Rivière avoit prise de luy et les pièces qu'il luy faisoit, que j'en étois charmé.....

« Après luy je compterai le comte d'Aubijoux entre les gens de la grande volée qui m'ont fait l'honneur de m'aimer..... C'estoit un homme de grande naissance et de grande ambition; le seul qui restoit... de l'illustre maison d'Amboise, un seigneur de quarante mille livres de rente, mais avec tant d'avantages de la nature, tant d'esprit, tant de cœur, tant d'honneur, que j'ose dire que fort peu l'esgalèrent et que personne ne le surpassoit à la cour..... Il sçavoit quantité de belles choses de l'histoire grecque et latine; il en avoit retenu par cœur les plus beaux endroits, particulièrement de Tacite, de Salluste, de Tite-Live, qu'il appliquoit à merveille. Il possédoit les plus magnifiques vers des poëtes latins, italiens ou des nostres, mais il entendoit bien cette raillerie fine et délicate que les anciens appeloient *patricienne*..... Enfin c'étoit un seigneur de grand mérite par lequel j'ai sceu mille nouvelles de la cour du feu roy, ayant été lié intimement avec M. le Grand (*Cinq-Mars*) qui n'avoit presque rien de réservé pour luy.....

« J'ay encore eu part aux bonnes graces de M. de Patris, un gentilhomme de Normandie...., que Son Altesse Royale appelloit dans sa familiarité..... Sa probité, sa sagesse, sa générosité, sa discrétion, faisoient que chacun prenoit confiance en lui, si bien que difficillement auroit-on trouvé quelqu'un dans la maison qui en sceut plus de nouvelles..... Il avoit assez bonne opinion de moi pour m'en faire part..... Nous n'avions presque rien de réservé et nous nous entretenions tous les jours à cœur ouvert avec un plaisir extrême..... Il appelloit les entretiens de luy à moy *le Conseil estroit.*

« J'ay eu assez d'habitude avec M. de Chaudebonne, lequel avoit esté des confidens du maréchal d'Ornano..... Il estoit intime amy de M. Goulas, et comme il venoit souvent chez lui..., il vouloit bien

que je fusse de la conversation, qui se faisoit presque toujours sur les choses de la cour, tant présentes que passées..... C'estoit un des principaux tenants de l'hostel de Rambouillet, où la fine fleur de chevallerie se rallioit tous les jours, et ce fust par sou moyen que j'y fus introduit et que j'eus l'honneur d'estre cognu de madame et de mademoiselle de Rambouillet, les héroïnes de ce royaume et des plus vertueuses et des plus parfaites personnes de tout le monde. Nous y entendions quelquefois raisonner M de Rambouillet, lequel, quoique aveugle, voyoit aussi clair qu'homme de France dans les intérests de cest estat et des voysins; mais quand il tomboit sur l'Espagne il ravissoit tous les gens; parcequ'y ayant esté longtemps ambassadeur, il s'estoit bien instruit de tout ce qui concerne ce pays et en avoit une si entière cognoissance, que leurs plus raffinés ministres ne luy en auroient rien appris. Il n'estoit pas moins bien informé du nostre, et M. le cardinal de Richelieu en estoit si persuadé que souvent il luy a communiqué de ses plus importants desseins pour en avoir son sentiment. »

ÉLECTIONS.

Sont réélus membres du conseil :

MM. Armand Bertin,	MM. Aug. Le Prevost,
Bellaguet,	Letronne,
Beugnot,	Magnin,
Guérard,	de Mirepoix,
Guessard,	Walckenaër.

MM. Amédée Bouvier et Houël sont continués dans leurs fonctions de censeurs.

La séance est levée à 5 heures et demie.

II.

NÉCROLOGIE.

La Société de l'Histoire de France vient de perdre un de ses plus illustres membres; M. le premier président Séguier est mort le 3 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et onze mois. Fils du célèbre avocat général, il avait été attaché à l'ancien parlement de Paris, en qualité de substitut du procureur général. Revenu d'émigration, il rentra dans la magistrature, comme substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de la Seine; et en 1803, il succéda à M. Treilhard, comme président du tribunal d'appel de Paris. Nommé premier président de la cour impériale, en 1810, il a continué d'exercer ces hautes fonctions jusqu'à sa mort. La veille encore il présidait la chambre. Il aimait les lettres et les cultivait avec un goût éclairé. Il avait eu le désir d'élever à la mémoire de son père un monument, en publiant ses réquisitoires dans

les nombreuses affaires que cet éloquent magistrat avait dirigées contre les prétendus philosophes de son temps, qui s'attachaient dans leurs œuvres à démolir la société. Mais M. le premier président n'a pas mis ce projet à exécution; c'eût été remuer des cendres brûlantes. On regrettera toujours les pages qu'il aurait consacrées au grand magistrat qui, pendant tant d'années, combattit avec succès l'impiété et l'anarchie. Ardent ami de l'ordre et de la bonne administration de la justice, M. le premier président Séguier était plein de grâce et d'affabilité dans le commerce ordinaire de la vie. Naturellement vif, il était le premier à revenir de ses préventions; il était noble dans ses manières, et modeste dans tout ce qui le touchait; il en a donné la preuve en ordonnant par son testament olographe, qu'on nous a dit être un modèle de grâce, de piété et de sagesse, que ses obsèques fussent dépouillées de toute pompe. Sa volonté a été respectée, et le 7 août, ses restes ont été présentés à l'église de Saint-Sulpice; une messe basse a été dite en présence du ministre de la justice, de la magistrature de Paris et du barreau, en simples habits de ville, qui y avaient couru, malgré la défense de l'illustre défunt, de leur adresser aucune invitation. Cette noble et religieuse simplicité pénétrait l'âme, et la frappait plus profondément que d'éclatantes solennités. Le corps a été aussitôt transporté à la terre d'Hautefeuille, à quelques lieues de Montargis, où M. Séguier avait fait disposer son tombeau auprès de celui de sa vertueuse épouse. MONMERQUÉ.

III.

VARIÉTÉS.

Notes sur les archives départementales et communales.

NORMANDIE. — SEINE-INFÉRIEURE. (Suite.)

Archives départementales.

— Chapelle de ladite église. — Deux inventaires des biens, fondations, rentes, ornements, dressés dans le XV^e^ siècle.

— Abbaye de Saint-Ouen. — Livre des jurés ou enquête sur les fiefs et possessions de l'abbaye pour suppléer à ses titres perdus ou détruits lors d'une émeute. En français, belle écriture minuscule gothique avec initiales coloriées, de 1291 à 1299, plus un dénombrement des biens de l'abbaye en 1372. Il n'y a pas de transcription de titres : c'est la consistance et la simple nomenclature des tenures, avec l'état énonciatif des vassaux.

— Même fonds. — Inventaire de l'abbaye, en 1 vol. in-folio, rédigé en 1729. Le 4^e^ volume contient les dénombrements ou déclarations du revenu temporel rendus au roi, de 1300 à 1727.

— Terrier de 1453, sur parchemin, pour la baronnie de Quivre-

ville et autres paroisses voisines, Poses, Léry, Freneuse, Clémonville et Orgeville, avec transcriptions de titres. — Autres terriers du xv^e^ siècle, sur papier, pour Cany, Périer, Sigy, etc.

— Abbaye de Saint-Amand. — 2 in-fol. rédigés en 1725.

CALVADOS.

Archives départementales.

Quelques travaux d'appropriation ont amélioré la situation du local des archives, composé de deux salles très-élevées de planchers, recevant le jour par de belles fenêtres, et dallées, ce qui est une garantie contre l'incendie, mais en même temps une source de froid et même d'humidité.

On sait que les archives du Calvados sont riches en documents historiques, malgré la liberté avec laquelle les savants y ont fouillé et les abus qui en sont résultés soit de leur part, soit de celle de leurs héritiers. Un grand nombre de chartes et jusqu'à des cartulaires, qu'on prétend y avoir vus autrefois, en ont disparu.

Le travail du classement et même des inventaires est parvenu à un certain degré d'avancement.

L'archiviste trie et met en bon ordre, selon leur nature, les titres, registres et anciennes chartes. Les chartes avaient été renfermées dans des boîtes; on s'occupe de les coller sur des registres. Cette opération, qui doit s'appliquer à 8,751 pièces, est terminée en bonne partie.

Les inventaires dont les copies ont été exécutées jusqu'à présent pour les archives générales, comprennent les objets ci-après :

	DATES DES PIÈCES.	NOMBRE DES REGISTRES ou volumes.	NOMBRE DES PLANS.	NOMBRE DES LIASSES, portefeuilles, ou cartons.	NOMBRE DES CHARTES isolées, ou titres sur parchemin.
Intendance de Caen et élections qui en dépendaient, savoir : Caen, Bayeux, Carentan, Coutances, Avranches, Saint-Lô, Mortain, Valognes et Vire.....	De 1364 à 1788.	6	47	458	»
Bureau des finances de Caen.....	De 1544 à 1787.	180	»	314	»
Domaines du roi.....	De 1507 à 1616.	29	»	»	»
Assemblée provinciale et commission intermédiaire.....	De 1787 à 1779.	»	»	17	»
Université de Caen.....	De 1414 à 1792.	186	»	13	54
Colléges de Caen.....	De 1609 à 1786.	»	»	10	»

On sait que les chartes des anciens établissements religieux du Calvados ont été cataloguées par M. Léchaudé d'Anisy, qui a publié ce catalogue en 1835 dans les mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. Quelques-unes des chartes indiquées comme se trouvant aux archives de la préfecture n'existent pas dans ce dépôt.

La collection des registres et pièces concernant les domaines et les revenus du roi est d'une assez grande importance, quoiqu'elle ne remonte pas plus haut que le commencement du XVI^e^ siècle.

Il faut citer particulièrement les deux fonds de l'université et des colléges de Caen. Celui de l'université comprend les registres qui ont servi aux inscriptions, examens et réceptions des élèves qui ont suivi les cours de 1637 à 1792; les listes des biens de l'université; deux registres en parchemin très-bien conservés qui sont les *rectories* ou nominations des recteurs de 1414 à 1549; deux cartons renfermant les bulles et chartes d'érection de l'université; les statuts du Palinod établi à Caen et les pièces présentées au concours de 1557 à 1785. Parmi les dix colléges de Caen, qui tous dépendaient de l'université, le plus célèbre fut celui des jésuites, connu sous le nom de Bourbon ou Dumont; on a les titres concernant l'érection de ce collége, les biens qu'il possédait et les autres pièces relatives à l'opposition que firent les habitants à l'établissement des jésuites.

Parmi les volumes manuscrits qui n'ont pas été enregistrés au catalogue général des cartulaires, il importe de mentionner onze volumes faisant partie du fonds de l'abbaye de Fécamp, qui sont les terriers et inventaires de la baronnie d'Argences, ainsi que du prieuré de Saint-Gabriel et des nombreuses paroisses, entre autres Mondeville, Airan et Sainte-Paix, qui en dépendaient. Onze mille pièces de 1060 à 1776 sont reproduites par analyses succinctes dans ces volumes qui ont été écrits dans l'intervalle de 1748 à 1775. Des feuilles de plan, au nombre de 10, y sont annexées.

Il paraît que le greffe de la cour d'appel de Caen a conservé des documents importants relatifs aux états généraux.

L'évêché de Bayeux est demeuré en possession de ses anciennes archives, à l'exception d'une quarantaine de portefeuilles faisant partie des archives départementales et qui ont rapport aux propriétés qu'il avait, ainsi que le chapitre, dans diverses communes du département, et qui ont été vendues comme biens nationaux.

Archives communales.

Les détails manquent sur ces archives, qui paraissent, en général, ne devoir pas offrir beaucoup d'intérêt. Les archives de l'hôtel de ville de Lisieux remontent au XVI^e^ siècle; les plus anciens registres des délibérations municipales sont de cette époque.

ORNE.

Archives départementales.

Des mansardes situées au-dessus des bureaux de la préfecture composent le local de ces archives, qui est en bon état, bien aéré, convenablement pourvu de casiers et d'étagères, et d'une étendue qui doit le rendre suffisant pour un grand nombre d'accusés. Toutefois les lieux ne sont pas distribués de manière à permettre toujours une division convenable, sous le rapport matériel, des différentes séries, et de distinguer et d'isoler les fonds, selon leur nature ou leur importance. En outre, la présence de plusieurs tuyaux de cheminées laisse subsister, malgré leur épaisseur et leur solidité, la crainte des incendies.

Il a été dit au rapport de 1841 combien les archives du département de l'Orne ont été spoliées à différentes époques. Elles ne possèdent qu'un seul cartulaire de peu d'importance. La bibliothèque de la ville d'Alençon est plus riche en manuscrits de ce genre. On y trouve : un cartulaire de l'abbaye du Valdieu, dont les pièces datent de 1292 à 1403, 1 volume in-folio; un autre cartulaire de la même abbaye faisant suite au premier et s'arrêtant à l'année 1451, 1 volume gros in-folio, texte latin et français; un cartulaire du couvent de Saint-Vigor de Cerisy, 1 volume in-folio, écriture de la fin du XVI^e^ siècle; un inventaire des droits et revenus de l'abbaye de Saint-Évrout, renfermant plusieurs chartes de Guillaume le Conquérant, des papes, des rois de France et d'Angleterre, des archevêques et évêques, etc., 1 volume in-folio, écriture de la seconde moitié du XVII^e^ siècle; une copie des titres du chartrier de la cathédrale de Séez, copie d'autant plus précieuse qu'elle a été faite par un chanoine nommé Pillatre, auteur d'une histoire manuscrite de cette ville, et que les originaux avaient été brûlés par les huguenots à l'époque des guerres de religion. Ce volume porte le n° 1, comme s'il faisait partie d'une collection; néanmoins il paraît complet et présente même beaucoup de feuillets blancs.

Le cartulaire de l'abbaye de Silly, qui était resté entre les mains

d'un particulier, a été vendu, il y a huit ou dix ans, et emporté en Angleterre.

La partie ancienne des archives départementales est classée définitivement à peu près en totalité; l'inventaire de fonds de l'intendance d'Alençon, comprenant 300 cartons, est déposé aux archives nationales.

L'inventaire des archives des administrations départementales a été poursuivi activement. On assure qu'il y existe deux lacunes; l'une est relative au procès de Frotté et de la chouannerie, dont le dossier, dépouillé par un des premiers préfets de la restauration, ne présente plus que des débris insignifiants; l'autre se rapporte au régime de la terreur. Diverses pièces en ont été soustraites par une autre main à une époque plus éloignée.

Archives communales. — 37 mairies sur 511 ont fourni leurs inventaires.

EURE.

Archives départementales.

Le rapport de 1841 a laissé peu de choses à dire sur ces archives; elles sont dans une situation de bon ordre satisfaisante.

On sait qu'elles ont été beaucoup dépouillées. Il y a été fait notamment une application trop facile du décret du 12 juillet 1793, qui autorisait la remise des titres des biens nationaux aux acquéreurs. Un registre qui a été tenu à cette époque atteste le nombre et l'importance des registres et des documents de diverses natures qui ont été ainsi remis. Les quatre-vingt-dix terriers féodaux que l'on possède encore ne forment pas le vingtième du nombre de ceux qui ont été primitivement déposés dans ces archives.

Indépendamment des cartulaires (voir le catalogue général et le Bulletin de la Société de l'Histoire de France, mars 1843, page 27), on trouve à signaler dans ces archives quelques manuscrits dignes d'intérêt : un manuscrit de 1469, intitulé *Monstres des Nobles d'Évreux;* une *Histoire des seigneurs et du château de Dangu;* trois pouillés du diocèse d'Évreux (XVIII^e^ siècle), dont un formant dix volumes in-folio, un autre in-4°, le troisième in-8°; des registres capitulaires appartenant aux chapitres de Notre-Dame d'Évreux, d'Écouis, de Notre-Dame d'Andely; aux abbayes de Bonport, de Saint-Taurin d'Évreux, de Lyre; à la collégiale de la Saussaye, à la chartreuse de Gaillon, au prieuré de Saulseuse; une *Histoire de l'Abbaye de Lyre;* un *Abrégé de l'Histoire de l'abbaye d'Ivry;* un *Mémoire de plusieurs choses considérables arrivées au Monastère de Saint-Taurin* (XVII^e^ et XVIII^e^ siècle).

Il existe parmi les débris du chartrier de l'abbaye de Mortemer, une ordonnance de l'échiquier de Rouen de l'an 1296. On sait que les plus anciens registres de cet échiquier remontent seulement à 1316.

Archives communales.

Le conseil général a voté pendant plusieurs années consécutives une allocation de 600 fr. par an, au moyen de laquelle les inspecteurs des écoles primaires ont été chargés de faire, dans le cours de leurs tournées d'inspections, la visite des archives des communes. 444 dépôts d'archives ont été explorés par eux en 1843, et 420 en 1844. Cette mesure a été fort utile en ce que les maires, dans la prévision de la visite annuelle des inspecteurs, n'ont jamais entièrement perdu de vue le soin de leurs archives; toutefois a préfecture n'a pas reçu, à beaucoup près, tous les inventaires.

Le rapport de 1841 a déjà fait connaître que dans ce département bien peu de communes ont des titres qui remontent au delà de 1790. En effet, à l'exception de quelques villes, il n'existait pas de localités dont l'administration appartînt à un corps municipal. Les intérêts de police et de communauté qui sont régis actuellement par les mairies, relevaient alors principalement des justices seigneuriales, et à quelques égards des autorités ecclésiastiques. Aussi, dans le plus grand nombre des communes rurales, n'y a-t-il que les actes de l'état civil qui soient plus anciens que l'existence des municipalités constituées par les lois de 1789 et 1790. On cite Ivry-la-Bataille, bourg et forteresse autrefois considérables, comme ayant conservé bon nombre de papiers d'administration municipale. Les actes de l'état civil sans lacunes et en bon état y remontent, dit-on, à l'année 1525. La confrérie de la Charité de ce lieu y possède des titres à partir de 1600.

Les archives des hospices, que l'inspecteur départemental de ces établissements a été chargé de visiter, sont en général bien tenues. A Évreux, aux Andelys, à Bernay, à Breteuil, les commissions administratives ont pris soin de faire consigner sur un sommier ou registre, la mention de tous les anciens titres ou documents; ce sont tous les éléments d'un inventaire régulier.

(*La suite au prochain numéro.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

64. — *Annuaire de Boulogne sur mer et de son arrondissement*, pour 1848, contenant, etc., in-18 de 7 feuilles. Imprimerie et librairie de Delahodde, à Boulogne. Prix..... 75 c.

65. — *Annuaire historique, statistique, administratif et commercial de l'arrondissement de Cambrai*; par Ad. Bruyelle. In-18 de 11 feuilles 1/2. Cambrai, imprimerie de Lévêque, librairie de Hattu.

Douzième année, 1848.

66. — *Encyclopédie moderne.* Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Nouvelle édition, entièrement refondue et augmentée de près du double. Publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. Léon Renier. Tome XV. Livraison 195e. Feuilles 31-35, compris les faux-titres et le titre. In-8° de 5 feuilles (*France. Franc-maçonnerie*), fin du volume. *Idem.* Tome XVI, livraison 196. Feuilles 1 et 2 (Fronde....). In-8° de 2 feuilles plus une pl. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot. Prix du vol. 3 fr. 60 c.
De chaque livraison..... 30 c.

67.—*Essai sur l'abbaye royale de Saint-Jean-des-Vignes*, par un membre du comité archéologique de Soissons. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de Fossé-Darcosse, à Soissons.

Extrait des publications du comité archéologique de Soissons.

68.—*Etudes sur Blaise Pascal*, par A. Vinet. In-8° de 22 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Ducloux. — Chez les éditeurs, rue Rumfort, 8. Prix..... 4 fr.

69.—*Etudes sur le XVIe siècle en France*, précédées d'une histoire de la littérature et de la langue française de 1470 à 1610; par M. Philarète Chasles, professeur au collége de France. In-18 de 12 feuilles 1/3. Imprimerie de Moussin, à Coulommiers. Paris, librairie d'Amyot. Prix..... 3 fr. 50 c.

70.—*Examen de l'histoire de la littérature française de M. D. Nisard;* par Alfred de Martonne. In-18 d'une feuille 1/2. Imprimerie de Lacour, à Paris.

71.—*Gouvernement (le) de Louis XIV*, ou *la cour, l'administration, les finances et le commerce de* 1683 à 1689. Études historiques, accompagnées de pièces justificatives, lettres et documents inédits;

par M. Pierre Clément, faisant suite à l'*Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, du même auteur. In-8° de 22 feuilles. Imprimerie de Giroux, à Lagny. Paris, librairie de Guillaumin. Prix..... 7 fr. 50 c.

72. — *Histoire des Français des divers états*, ou *Histoire de France aux cinq derniers siècles*; par Amans Alexis Monteil. Troisième édition, revue et corrigée par l'auteur. 5 vol. grand in-8°, ensemble de 186 feuilles, plus 15 vignettes. Imprimerie de Crété, à Corbeil. Paris, librairie de Victor Lecou. Prix de chaque volume..... 8 fr.

Ouvrage couronné deux fois par l'Institut.

73. — *Histoire générale des Antilles*; par M. Adrien Dessales. Tome V^e^ et II^e^ de la deuxième série. In-8° de 41 feuilles 3/4. Imprimerie de Raynal, à Rambouillet. Paris, librairie de France. Prix..... 7 fr. 50 c.

74. — *Inventaire des reliques de la Sainte Chapelle*; par M. L. Douët d'Arcq. In-8° de 3 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

Extrait de la *Revue archéologique*, année 1848.

75. — *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Extrait de la correspondance de la cour et des généraux, par le lieutenant général de Vault, directeur général du dépôt de la guerre, mort en 1790; revus, publiés et précédés d'une Introduction par le général de division Pelet, directeur général du dépôt de la guerre. Tome VII, in-4° de 67 feuilles 1/2. Imprimerie nationale, à Paris.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique.

76. — *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Toul*, accompagnée de gravures sur acier, et vignettes intercalées dans le texte; par M. l'abbé C. G. Balthasar. In-8° de 3 feuilles, plus 5 pl. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

Extrait de la *Revue archéologique*.

77. — *Notice historique sur le château du Bois-Sire-Amé*. In-4° d'une 1/2 feuille. Paris, imprimerie de Gratiot.

Signé L. R., auteur de l'Histoire du Berry.

78. — *Notice historique sur Naigeon (Jean), membre de la Légion d'honneur, peintre d'histoire, ancien conservateur du musée*

du Luxembourg, né le 9 avril 1757, à Beaune (Côte-d'Or) ; mort à Paris le 22 juin 1832. In-8° d'une 1/2 feuille. Paris, imprimerie de Vinchon.

79. — *Nouveaux mémoires sur l'armée française en Égypte et en Syrie*, ou *la Vérité mise au jour sur les principaux faits et événements de cette armée, la statistique du pays, les usages et les mœurs des habitants, avec le plan de la côte d'Aboukir à Alexandrie et à la Tour des Arabes;* par le lieutenant-colonel Richardot, ancien officier d'artillerie de l'armée d'Orient. In-8° de 30 feuilles 1/4. Imprimerie de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. Paris, librairie de Corréard.

80. — *Précis historique de Saint-Germain-en-Laye*, contenant l'abrégé des faits remarquables qui s'y sont passés depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours ; précédé de notices préliminaires sur la forêt, le Château vieux, etc. ; par MM. Rolot et de Sivry, de Saint-Germain. Annuaire statistique présentant un coup d'œil sur la situation actuelle de la ville, etc. ; par l'éditeur. In-18 de 12 feuilles, plus 14 vignettes. Imprimerie et librairie de Beau, à Saint-Germain-en-Laye.

81. — *Recueil des ordonnances, mandements et lettres pastorales des archevêques de Bordeaux, depuis Mgr le cardinal de Sourdis jusques et y compris Mgr le cardinal de Cheverus, de l'an 1599 à l'an 1836*, avec une notice biographique sur les douze prélats dont les actes sont reproduits. Collection ordonnée, revue et approuvée par Mgr Ferdinand-Franç.-Aug. Donnet, archevêque de Bordeaux. Tome Ier. In-8° de 39 feuilles 3/4, plus une pl. Bordeaux, imprimerie et librairie de Faye.

Ce volume renferme neuf notices et les actes des prélats de 1519 à 1802.

82. — *Relation du siége de la Rochelle, par le duc d'Anjou, en 1573* ; par A. Genet, capitaine du génie. In-8° de 8 feuilles 1/8, plus 2 pl. Imprimerie de Martinet, à Paris.

Extrait du *Spectateur militaire*.

83. — *Siége (le) de Reims par les Anglais* (1359-1360). Mémoire présenté à l'académie de Reims ; par F. V. Pergant, de Livry-sur-Vesle, membre correspondant. In-8° de 5 feuilles 1/2. Imprimerie de Martin, à Châlons.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.